

Emploi : face aux 15 000 ambulanciers manquants en France, le secteur tente de se réinventer

Beaucoup de secteurs sont confrontés au phénomène de la grande démission, aux salariés qui partent pour trouver mieux ailleurs. Mais parmi eux, une profession cruciale est touchée de plein fouet : les ambulanciers. Et les syndicats sont particulièrement inquiets.



Des ambulances privées sont garées. (JEAN-FRANCOIS FREY / MAXPPP)

Le phénomène s'aggrave. L'an dernier, il manquait déjà 8 000 ambulanciers en France. Le chiffre a quasiment doublé pour passer à 15 000 postes vacants, impossibles à pourvoir.

Depuis [la crise sanitaire](#), la profession, féminisée à 50%, subit un exode. Une grande vague de démissions à cause des conditions de travail qui ne sont pas faciles, les ambulanciers sont mobilisables 24 heures sur 24, la pénibilité est réelle et surtout, la principale cause réside dans [des salaires](#) trop bas. Ils ont été augmentés de 7% cette année, mais cette augmentation a été absorbée par la hausse du [Smic](#). Résultat : ça a fait fuir le personnel. Problème, les entreprises ne peuvent pas faire ce qu'elles veulent, les tarifs sont fixés par l'Assurance maladie.

La profession se mobilise donc pour recruter. La [Chambre nationale](#) des services d'ambulances vient de rendre publiques plusieurs propositions. La première, c'est de créer un bac professionnel d'ambulancier. L'idée est de pouvoir recruter des jeunes dès 17 ou 18 ans. Or, il faut actuellement trois ans de permis pour pouvoir devenir ambulancier. Les jeunes partent donc vers d'autres filières et il est difficile de les récupérer ensuite. Ce bac pro permettrait de former des ambulanciers plus jeunes et de faire sauter l'obstacle du permis probatoire de trois ans.



D'ambulancier à d'autres métiers liés à la santé

Autre idée qui émerge : créer des passerelles entre ce métier et d'autres professions de santé. Aujourd'hui le turn over est important dans la profession. On la quitte au bout de cinq à sept ans. Dominique Hunault, le président de la chambre nationale des services d'ambulance explique que grâce notamment à [la validation des acquis de l'expérience](#), la fameuse VAE que le gouvernement veut doper pour lutter contre le chômage, il pourrait être possible plus facilement aux ambulanciers de rejoindre des métiers comme aide soignants, infirmiers ou urgentiste. Il faudrait créer des passerelles pour créer des vocations, débiter comme ambulancier et faire ensuite une carrière dans les métiers de la santé.

Il y a danger car selon la Chambre nationale des services d'ambulance, si rien n'est fait pour lutter contre la pénurie d'ambulanciers, ce sont les plus fragiles et les plus isolés qui ne pourront plus aller à l'hôpital.